

L'AMI DU ROI,

DES FRANÇAIS, DE L'ORDRE ET SUR-TOUT DE LA VÉRITÉ,

PAR LES CONTINUATEURS DE FRERON.

Opinion de M. l'abbé Maury, député de Picardie, sur les assignats - monnaie, prononcée dans l'assemblée nationale, le 27 Septembre 1790.

On ne dispute plus sur les assignats ; on les fabrique : l'intérêt des agioteurs l'a emporté, dans l'assemblée nationale, sur celui de l'état ; tout est dit sur cette grande question, que le fanatisme et la cupidité ont si fort embrouillée, et qui est si claire par sa nature : le mal est fait ; et déjà le tems s'appête à confondre ceux que l'évidence n'a pu ébranler. Bientôt la détresse publique et les cris des malheureux vont élever contre les sophismes de nos charlatans politiques une voix plus puissante et plus redoutable pour eux que celle de la raison : si donc je rappelle aujourd'hui à mes lecteurs l'opinion de M. l'abbé Maury sur les assignats, ce n'est pas pour me rengager dans une discussion déjà épuisée ; c'est pour rendre un juste hommage à l'intrépidité, au génie et au grand caractère de l'orateur citoyen, qui eut sauvé la patrie, s'il eut été possible de la sauver.

..... Si pergama dextrâ
Defendi possent, etiam hac defensa fuissent

C'est pour indiquer à tous les bons François la source où ils peuvent puiser les lumières les plus sûres et les vérités les plus utiles sur cet objet si intéressant pour leur fortune ; c'est particulièrement pour retracer la victoire éclatante remportée dans cette occasion par le vrai talent sur le faux bel esprit ; car ne nous y trompons pas, le véritable vainqueur de cette lutte, ce n'est pas l'athlète rusé qui a séduit les juges, et accablé son adversaire sous le nombre des suffrages intéressés ; c'est celui qui a terrassé son rival par la force des raisons, qui l'a vu fuir devant lui, et abandonner honteusement l'arène. Tout le royaume sait avec quelle noble confiance M. l'abbé Maury a jetté le gant au fameux champion des assignats. Personne n'ignore aussi que M. de Mirabeau, après avoir ramassé, par respect-

humain, le gage du combat, a cru devoir s'y refuser par prudence. Lorsque M. l'abbé Maury s'est présenté à la tribune, pour y soutenir un assaut, et non pas pour y prononcer un discours, ses regards ont inutilement cherché son adversaire sur le champ-de-bataille ; envain les héraults-d'armes l'ont appelé à grands cris ; aussi tremblant que Paris (1), quand il entend le défi de Menelas, il s'est perdu dans la foule de ses partisans, et M. l'abbé Maury s'est vu réduit, avec douleur, à la solitude du monologue.

C'est un grand malheur pour la nation, et un sujet de reproches très-graves pour l'assemblée, que le mode de discussion proposé par l'illustre député de Picardie, n'ait pas été adopté pour toutes les délibérations importantes ; c'est le seul capable de porter la lumière dans les esprits, de confondre les sophismes et les vaines subtilités, de dissiper tous les prestiges du charlatanisme oratoire. L'éloquence est une arme bien dangereuse dans les mains des factieux et des fourbes : et si la loi de l'aréopage proscrivoit le pathétique et les mouvemens oratoires, même pour le salut d'un accusé, pourquoi cet artifice seroit-il permis pour le malheur de tout un peuple ? La séduction des législateurs n'a-t-elle pas des conséquences plus terribles encore que celle des juges ? Toutes les bases de l'ancienne monarchie Française ont été renversées, un nouvel édifice s'est élevé sur ses ruines ; d'autres loix, un autre système politique, une constitution toute neuve ont été substitués à un ordre de choses qui existoit depuis quatorze siècles ; et cependant, j'ose le dire, aucun de ces grands changemens n'a été soumis à une véritable discussion ; aucun n'a subi un examen rigoureux ; la raison et la logique n'ont point présidé aux délibérations ; l'assemblée nationale n'a été jusqu'ici qu'une lice ouverte à l'éloquence, et plus souvent au verbiage et au galimatias. Nous avons entendu de belles amplifications, des déclamations énergiques ; mais les objections pour et contre se sont évanouies dans la foule des

(1) Homère, Iliade, Livre III.

prots; les argumens ont été étouffés sous un amas de fleurs et de figures, les motifs noyés dans un déluge de paroles. Nous ne voyons pas que les Numa, les Lycurgue, les Solons se soient amusés à débiter de vaines phrases, ni qu'ils aient ambitionné la gloriole de beau parleur. Pour faire de bonnes loix, il faut des philosophes et non des orateurs. Le véritable siège de la tribune aux harangues est dans la place publique; mais un sénat législatif doit nous retracer l'image du lycée et du portique: c'est-là qu'une dialectique serrée et pressante doit faire jaillir la lumière du choc réitéré des objections et des réponses. Pourquoi n'irait-on d'adopter les formes sévères usitées dans les écoles de philosophie? En vain les ignorans et les sophistes s'efforcent de décrier une méthode qui les décèle et les trahit; il n'en est point de meilleure pour éclairer l'esprit, pour lui donner à la fois de la sagacité, du discernement et de la justesse, pour le guider avec le fil de la raison, au travers du labyrinthe des erreurs et des sophismes, et le conduire sûrement à la vérité. Aussi un goût sain, un esprit droit et juste, le tact du beau et du vrai, sont-ils les fruits infailibles des bonnes études; et si la société est infectée depuis long-tems d'un si grand nombre d'esprits faux et dépravés, il n'en faut accuser que le discrédit jetté par les sophistes du siècle sur l'ancien mode de l'enseignement public. Voilà pourquoi nos sages réformateurs s'apprentent à le détruire entièrement, à l'exemple et d'après les principes du tyran Domitien, qui, au rapport de Tacite, bannit de Rome les professeurs de philosophie, exila les sciences et les arts pour effacer jusqu'à la trace de l'inonneté et de la vertu. *Expulsis sapientia professoribus, atque omni bonâ arte in exilium actâ, ne quid usquam honestum occurreret.* (Vie d'Agrippa).

Il ne faut pas être surpris que malgré les avantages incontestables de la méthode scholastique, elle ait été rejetée avec dédain par les ambitieux qui tyrannisent l'assemblée. Des hommes, en effet, qui méditoient la ruine de la monarchie, n'avoient besoin que de la logique des passions; l'étalage des académies, la pretintaille oratoire étoient plus utiles à leurs vues, que des raisonnemens et des preuves. Ils cherchoient à tromper et non pas à instruire. Ce n'est point d'après les règles de la dialectique qu'on fait les révolutions et qu'on chauffe la populace. Le flambeau de la vérité n'offroit qu'une lumière importune à leurs brigandages; les torches incendiaires, la flamme des châteaux embrasés devoient seules répandre une lueur pâle et livide sur cette œuvre de ténèbres; cet enfant de l'orgueil, de l'ignorance et de la cupidité, devoit naître dans le chaos des intrigues, des haines et des factions; le grand jour de la raison l'eût fait périr avant sa naissance, comme un malheureux avorton.

Le fameux cartel proposé par M. l'abbé Maury et

M. Mirabeau l'aîné, me conduit naturellement à des réflexions, sur la destinée, le caractère et les talens de deux hommes, qu'on ne met aujourd'hui en opposition, que parce qu'ils sont à la tête des deux partis qui divisent la France: du reste, ils n'étoient point rivaux avant la révolution, ils ne le sont pas même aujourd'hui aux yeux des vrais philosophes, et la postérité plus éclairée, ne fera entr'eux aucune comparaison; ce n'est donc point un parallèle que j'établis, ce sont des principes et des observations propres à déterminer l'opinion du public impartial, sur deux personnages qui fixent aujourd'hui les regards de la France et même de l'Europe entière.

Mon dessein n'est pas de retracer ici l'odieux tableau des querelles domestiques, des passions et des malheurs qui ont tourmenté la jeunesse de M. Mirabeau; ce n'est pas à moi d'examiner à quel point il a pu mériter la sévérité d'un gouvernement très-doux, justifiée en quelque sorte par la haine de sa propre famille et les rigueurs d'un père. Toute satire personnelle est indigne de ma plume et souilleroit ce journal. Mais je le demande à tous les hommes sensés, est-ce au sein du trouble et du désordre, est-ce dans les agitations de la crainte, dans les embarras de la fuite, dans les angoisses du chagrin et du désespoir qu'on se forme l'esprit et le cœur? Quel musée que le donjon de Vincennes! Est-ce dans les prisons qu'on fait de bonnes études? Est-ce dans les cachots que l'ame s'éclaire? Ne sait-on pas au contraire qu'elle saignit et s'irrite dans ces lieux d'horreur, qu'elle s'y nourrit et s'y gonfle de venin; qu'elle s'y endurecit et s'y dépouille absolument de cette délicatesse, de cette sensibilité le plus puissant ressort de la vertu; et le charme le plus précieux du talent: une longue captivité, l'habitude de la souffrance les sombres réflexions de la solitude forment au malheureux un caractère de bronze, lui apprennent à maîtriser tous ses mouvemens, et lui font contracter cette dissimulation profonde, cette hypocrisie, ce grand art de tromper dont il a si souvent besoin vis-à-vis de ses juges.

Sous l'ancien régime, M. de Mirabeau ne s'est fait connoître que par des ouvrages clandestins, pleins du fiel de la vengeance et du poison de la révolte, qui n'avoient d'autre mérite que l'audace des principes et l'amertume de la satire, qu'un style ferré, obscur et barbare, hérissé de termes scientifiques, d'amphigouris, de figures outrées, de métaphores extravagantes qu'on pouvoit regarder comme les convulsions de l'esprit et l'ivresse de l'éloquence. Quelque tems avant la révolution, la publication coupable d'une correspondance secrète et un horrible abus de confiance qu'on lui attribua, achevèrent de le perdre dans l'esprit des honnêtes-gens. Il étoit possible alors qu'un bouleversement général lui parût plus nécessaire encore au rétablissement de ses affaires qu'à la régénération de la France. On connoit le mot terrible de Catilina qui voyant les sénateurs enflammés d'indignation à son aspect, s'écria, transporté de fureur;

*Et bien ! j'éteindrai cet incendie avec des ruines :
Incendium meum ruina extingam.*

On convoque fort à propos les états-généraux : M. de Mirabeau profite de cette époque favorable pour renouveler un stratagème imaginé autrefois avec succès par *Publius Clodius*, ce fameux démagogue que l'inimitié de Cicéron a rendu immortel.

Ce *Clodius*, né patricien, mais sans aucune considération dans son ordre, s'avisa, comme tous les factieux, de masquer sa criminelle ambition des intérêts du peuple ; il abjura sa naissance, et se fit adopter par un plébéien. Cette démarche, agréable à la populace, et secondée d'une éloquence séditieuse, lui fit obtenir la dignité de tribun du peuple : à peine revêtu de cette puissance redoutable, il remplit la place publique de brigands et d'assassins, il arme les esclaves, chasse les bons citoyens, et leur ferme la bouche par la violence et par la terreur ; il fait taire les loix anciennes, promulgue, par l'organe de ses satellites, des décrets atroces et incendiaires ; et au milieu de cette horde de bandits et de scélérats qu'il appelle la nation, il dénonce comme ennemi du peuple, Cicéron, le père de la patrie, le sauveur de Rome ; Cicéron dont le zèle et la vigilance avoient découvert la conjuration de Catilina, et puni ses complices : c'est même pour cet acte de justice qu'il est condamné ; et ce grand homme, le dieu de l'éloquence, l'ornement de la république, est forcé de fuir, non pour conserver sa vie, mais pour épargner à son pays les horreurs d'une guerre civile. Je laisse au lecteur le soin de juger si cette histoire de *Clodius* a quelque rapport avec celle de M. Mirabeau.

Tournons maintenant nos regards sur M. l'abbé Maury, que voyons-nous ? D'excellentes études, suivies avec une application constante dans la tranquillité et le silence qui conviennent aux lettres ; une jeunesse paisible et laborieuse ; un talent mûri dans l'obscurité et dans la retraite ; un homme qui n'a d'autres passion que celle de la littérature et de la gloire, qui, né plébéien, s'annoblit par son seul mérite, s'élève à la considération et à la fortune, et corrige l'erreur du sort : ses succès lui tiennent lieu d'intrigue ; la première faveur qu'il reçoit du gouvernement, est demandée pour lui, non par un courtisan, par une femme titrée, mais par le corps entier de l'académie française frappée de son éloquence : ses premiers essais le placent à côté des plus grands orateurs : tous les temples de la capitale retentissent de ses chefs-d'œuvre ; la renommée lui ouvre les portes de l'académie ; comme l'académie lui avoit ouvert la route de la fortune : l'estime et l'amitié contribuent à l'enrichir, et l'usage qu'il fait de ses richesses prouve combien il en étoit digne. Dans les plus beaux tems de la république romaine ce moyen de parvenir à l'opulence étoit très-honorable ; et Cicéron lui-même fut redevable de la plus grande partie de ses biens aux testamens de ses amis.

Le talent uni aux richesses, une juste considération auprès des grands et des ministres ; c'étoit sans doute plus qu'il n'en falloit pour désoler ; pour irriter l'envie. M. l'abbé Maury a payé, comme tous les grands hommes, les intérêts de sa célébrité, de ses succès et de son bonheur ; il s'est vu long-tems en butte aux plus lâches calomnies, aux traits les plus envenimés de la médiocrité jalouse et humiliée. La révolution l'a vengé en le faisant mieux connoître, en lui fournissant l'occasion de se développer tout entier. Il a étonné jusqu'à ses ennemis par ses profondes connoissances en-histoire et en politique ; par cette rare facilité de parler sans préparation, talent si recherché des anciens, fruit d'une longue méditation et d'un travail assidu ; par cette abondance d'idées, par cette netteté qui porte la lumière dans les questions les plus obscures, par cette brillante imagination qui embellit les sujets les plus arides. On ne s'attendoit pas à trouver dans un académicien, dans un orateur, la science d'un financier, les vues d'un homme d'état, le génie d'un législateur. Il a constamment écrasé ses adversaires par le poids de ses arguments, par une érudition immense ; jointe à la plus saine critique. Il a bien fallu lui répondre avec des poignards ; on a soulevé contre lui un peuple abusé dont il a toujours soutenu les vrais intérêts, et qui ne tardera pas à lui rendre justice ; mais M. l'abbé Maury a su tourner au profit de sa gloire la bassesse et la méchanceté même de ses ennemis ; il a fait voir qu'à l'éloquence de Cicéron il joignoit une intrépidité que le Romain ne connut jamais, et qui est très-rare dans un homme de lettres ; tous les bons citoyens ont admiré le courage héroïque avec lequel il a exposé sa vie pour la défense de la vérité et de la justice, pour le soutien de la monarchie et des loix, pour l'honneur de la nation Française. Quant à son talent oratoire, il a sur M. Mirabeau l'avantage immense que lui donnent l'âme, la sensibilité, la délicatesse et le goût : l'un, par le charlatanisme de son style et de son débit, par la pantomime et les *lazzis* de son action, est fait pour en imposer au peuple, qui dédaigne le naturel, et n'admire que ce qu'il n'entend pas ; l'autre, par l'élégance, la clarté, la justesse, l'énergie et la véritable chaleur de sa composition, enlèvera toujours les suffrages des hommes instruits et des fins connoisseurs ; les discours du premier offrent une caricature grossière ; ceux du second, un dessein noble et pur ; l'éloquence de M. de Mirabeau ressemble aux statues de ces sculpteurs barbares qui ne savoient exprimer les passions qu'avec des contorsions et des grimaces hideuses ; celle de M. l'abbé Maury rappelle les chefs-d'œuvre du ciseau grec, où la grâce et la beauté se réunissent toujours à l'expression la plus pathétique (1).

(1) Voyez le N° CXXIII, du Vendredi 1^{er} Octobre, où nous avons déjà rendu compte de l'opinion de M. l'abbé Maury sur les assignats.

La municipalité de Saint Germain en Laye qui a un très-grand besoin de lumières, ainsi que toutes les municipalités du royaume, demande qu'on l'autorise à mettre sur les citoyens un impôt pour le paiement et l'entretien de ses lanternes : malgré les services essentiels que la lanterne a rendu à la constitution, M. Goupil s'est élevé avec force contre cette pétition. persuadé que les lanternes ne servent qu'aux riches, et qu'il est injuste d'en faire payer les frais aux pauvres. L'observation me paroit d'autant plus juste qu'il y a long-tems en effet que les pauvres font généreusement les frais du luminaire des châteaux des nobles et des riches qu'ils ont magnifiquement éclairés : il seroit donc raisonnable de charger à leur tour les riches de l'illumination.

Le corps législatif pénétré de respect pour la solemnité de la Toussaints a jugé à propos de suspendre ce jour-là les travaux de la constitution et de fermer la manufacture des décrets. Mais comme il est encore plus édifiant et plus religieux de faire du bien que de ne rien faire, les ouvriers de la constitution auroient célébré la fête d'une manière plus civique, s'ils avoient appliqué au soulagement des infortunés, ou au profit de la nation le salaire d'un jour où ils ne travaillent pas. Peut-être plusieurs d'entr'eux s'imaginent-ils faire assez de bien en ne faisant point de mal ce jour-là.

Les dépenses qu'entraîne la constitution sont effrayantes ; il est vrai que la liberté est une si belle chose, qu'on ne peut jamais la payer trop cher ! Il s'agit maintenant d'armer, aux dépens de la nation, toutes les gardes nationales du royaume : l'assemblée avoit déjà donné ordre au ministre de la guerre de faire fabriquer un grand nombre de fusils et de bayonnettes ; on ne savoit pas précisément combien il en falloit, parce que les gardes nationales ne sont point encore organisées : mais le simple bon-sens dit que dans un royaume qui veut être libre, plusieurs millions de citoyens armés sont bien plus dangereux qu'utiles, sur-tout quand on a déjà cent cinquante mille hommes de troupes de ligne : le ministre craignant sans doute d'accabler encore de cette dépense inutile une nation obérée et ruinée, ne se pressoit pas de meubler les arsenaux d'un amas d'armes superflues.

Mais nos démagogues, convaincus par leur propre conscience que l'ouvrage auquel ils donnent le nom de constitution doit avoir un nombre prodigieux d'ennemis, veulent leur opposer une force invin-

cible : ils prétendent éterniser la guerre au sein du royaume, et armer tous leurs satellites pour écraser à leur aise la portion paisible des citoyens désarmés. On doit sans doute les plus grands éloges aux gardes nationales, et sur-tout à celle de Paris, qui, dans la première crise de la révolution, a été un rempart utile et nécessaire contre la fureur des brigands ; mais, la constitution une fois achevée, prétendre conserver dans le sein de nos villes ces armées bourgeoises, c'est y entretenir un foyer perpétuel de séditions, de troubles et de guerres civiles. Par quelle fatale impéritie les hommes qui se mêlent de nous gouverner, confondent-ils tous les principes ? Ou la profession militaire est séparée des autres, ou elle ne l'est pas : dans les petites républiques, il n'y a point d'autres soldats que les citoyens. Dans une vaste monarchie, les troupes de ligne sont nécessaires ; mais avoir encore des soldats bourgeois, c'est détruire la liberté et l'égalité, en introduisant l'anarchie ; c'est substituer à un gouvernement civil un gouvernement militaire. Il faut donc opter entre les troupes de ligne et les gardes nationales ; elles ne peuvent subsister ensemble, et sont incompatibles de leur nature, parce qu'elles appartiennent à deux formes de gouvernement diamétralement opposées : ou tous les citoyens, indistinctement, doivent être armés, ou aucun ne doit l'être, à l'exception de ceux qui ont embrassé la profession militaire, et qui, entre les mains du prince, forment la force publique, assurent le repos et les propriétés des citoyens contre les ennemis du dedans et du dehors. Les bourgeois payent pour être défendus et protégés ; les militaires de profession sont payés pour protéger et pour défendre ; nous achetons d'une partie de nos biens la paisible possession du reste.

Si nous nous gardons nous-même, si nous faisons nous-mêmes la police, si nous sommes tous soldats, nous ne devons rien à l'état, toute contribution est injuste.

Dans les anciennes républiques où tous les citoyens étoient soldats, aucun n'étoit armé dans l'intérieur de la ville ; les romains, le peuple le plus belliqueux de l'Univers, auroient trouvé l'appareil militaire ridicule et dangereux dans les rues et dans les places publiques. Les licteurs seuls en très-petit nombre déployoient autour des magistrats les emblèmes de la force. En Angleterre aucune arme ne blesse les regards d'un peuple libre ; et nous qui faisons sonner si haut notre prétendue liberté, nous nous promenons désarmés comme des captifs au milieu des fusils et des bayonnettes de trois millions d'hommes, sans autre assurance que l'honnêteté et la probité de ceux qui les portent.

(La suite demain.)